



Société de Tir Sportif du Beulet

Règlement interne de la STSB

Cahiers des charges

Cahier des charges des membres du comité et des responsables.

Le Président (comité)

Il s'occupe de l'organisation en général de la société, à savoir :

- assure une bonne marche de sa société.
- s'assure du respect des statuts de la société.
- entretient de bonnes relations avec la presse (JdS, Nouvelliste, Tir Suisse...)
- informe régulièrement ses membres concernant des événements externes à notre société, sur les activités de la société...
- participe à l'assemblée générale de la FSVT (Fédération Sportive Valaisanne de Tir) ainsi qu'à la séance des présidents.
- défend les intérêts de ses membres.
- représente la société lors d'ensevelissements de nos membres ou des membres proches de notre société (cf. feuille aide mémoire décès).
- représente la société envers d'autres organisations, fédérations, commune...
- convoque et mène les assemblées de comité.
- organise et anime l'assemblée générale de la société (ordinateur et beamer).
- planifie les manifestations comme assemblée générale, soupers, rencontres avec d'autres sociétés.
- tient un carnet de bord pour toutes les activités de la société (article de presse, rapport du président).
- reçoit le courrier de la société et le distribue aux membres concernés.
- il fixe avec son comité les prix des passes, des repas et des boissons pour toutes les activités de notre société.
- informe et se tient au courant des nouveautés de la FSVT et de la FST
- selon notre structure interne, supervise les responsables qui sont en dessous de lui.
- commande le stock de munitions (300m et pistolet) chaque année en accord avec son comité.
- s'occupe de faire aller chercher les munitions à l'arsenal et de les faire stocker dans le bunker du stand.
- s'occupe de vendre les douilles au meilleur prix du marché.

Le caissier (comité)

Il gère et contrôle tous les avoirs en général de la société, à savoir :

- gère et contrôle tous les comptes (banque, poste...) de la société.
- envoie et encaisse les cotisations des membres.
- facture les décomptes des coups tirés pour chaque section de la STSB.
- paie les licences annuelles à la FSVT selon décompte des sections.
- paie les cotisations annuelles à la FSVT et à la FST selon décompte des sections.
- paie les assurances pour les membres aux différentes fédérations.
- encaisse les montants pour les soupers ou sorties diverses.
- paie les factures des boissons et de la nourriture des différentes manifestations de la société.
- paie les abonnements à la gazette des tireurs selon décompte des sections.
- paie la munition pour nos armes et notre société.
- prend contact avec les vérificateurs de compte avant l'assemblée générale.

Le secrétaire (comité)

Il s'occupe en général des archives de la société, à savoir :

- tient une liste des membres à jour pour les cotisations et selon décompte des sections.
- s'occupe des licences des tireurs selon le site Internet de la FST.
- convoque les membres pour les différentes activités, assemblée des délégués, sorties, souper... Pour autant que ce ne soit pas des activités spécifiques sous la responsabilité d'une autre personne comme par exemple la convocation à la finale du CSS.
- envoie le programme de la saison de tir à tous les membres. Ce programme est fait par le responsable du tir au 300m.
- inscrit nos tireurs ou nos groupes pour les différentes manifestations.
- informe les communes concernées des changements au comité, des dates des TO et TC ainsi que des manifestations spéciales (jubilé, assemblée générale...).
- tient et écrit le protocole de l'assemblée des délégués et des assemblées de comité.
- remercie les sponsors, les donateurs de challenge ou les bienfaiteurs chaque année.
- invite les membres passifs et sympathisants lors de nos manifestations. Pour autant que ce ne soit pas des activités spécifiques sous la responsabilité d'une autre personne.
- S'occupe de tenir à jour le classeur du règlement interne

Le responsable des tirs à 300m (comité)

Il s'occupe en général de la synchronisation et de la coordination des tirs à 300m, à savoir :

- définit le programme des tirs en accord avec les autres organisations, fédérations, commune...avec l'aide du comité.
- selon notre structure interne, supervise les responsables qui sont en dessous de lui.

Le responsable de l'infrastructure (comité)

Il s'occupe en général de la synchronisation et de la coordination de l'infrastructure, à savoir :

- supervise de manière générale nos installations/infrastructure et en réfère au responsable en cas de besoin.
- selon notre structure interne, supervise les responsables qui sont en dessous de lui.
- est responsable des trousseaux de clés pour le stand du Beulet.

Le responsable du pistolet (comité)

Il gère la sous-section du 50m comme une société.

- Il collabore avec le responsable des TO pour les rapports à renvoyer au département militaire.
- Il collabore avec le responsable des TC pour les rapports à renvoyer au département militaire.

Le responsable des tirs obligatoires (sous resp. 300m)

Il s'occupe en général de la gestion des TO, à savoir :

- s'organise avec le secrétaire pour informer la population au travers de la presse les dates du TO.
- commande à la FSVT les mentions cantonales ou de campagne.
- s'informe et se tient au courant des règlements de la FST (Fédération Suisse de Tir) concernant le TO.
- rédige les rapports de tirs pour le TO.
- trouve le personnel pour l'aider lors des journées du TO.
- participe à la séance annuelle avec l'officier de tir de la région concernant le TO et le TC.
- gère et stocke les documents du TO dans le bureau du stand et dans le PC du stand.
- participe aux séances pour l'organisation du TO et du TC du stand du Beulet.
- s'organise avec le responsable du TC pour envoyer les rapports du TO+TC à l'officier de tir et au canton.

Le responsable des tirs en campagne (sous resp. 300m)

Il s'occupe en général de la gestion du TC, à savoir :

- s'organise avec le secrétaire pour informer la population au travers de la presse les dates du TC.
- s'informe et se tient au courant des règlements de la FST (Fédération Sportive Suisse de Tir) concernant le TC.
- rédige les rapports de tirs pour le TC.
- trouve le personnel pour l'aider lors des journées du TC.
- participe à la séance annuelle avec l'officier de tir de la région concernant le TO et le TC.
- gère et stocke les documents du TC dans le bureau du stand et dans le PC du stand.
- participe aux séances pour l'organisation du TO et du TC du stand du Beulet.
- Doit remettre tous les rapports du TC au responsable du TO pour l'établissement des rapports finaux.

Le responsable des tirs du Championnat Suisse de Groupes (sous resp. 300m)

Il s'occupe en général de la gestion du CHSG, à savoir :

- s'informe et se tient au courant des règlements de la FST (Fédération Sportive Suisse de Tir) concernant le CHSG.
- s'occupe de recevoir la composition des groupes selon chaque section ou société externes.
- gère les résultats dans le PC du stand et rédige un classement général.
- trouve le personnel pour l'aider lors des journées du CHSG.
- gère et stocke les documents du CHSG dans le bureau du stand.
- participe aux séances pour l'organisation du CHSG du stand du Beulet.

Le responsable des tirs spéciaux (sous resp. 300m)

Il s'occupe en général de l'organisation de ces tirs, à savoir :

- commande et retourne les feuilles pour le tir du Championnat Suisse des Sections
- retourne les résultats du CSS du 1^{er} et 2^{ème} tour pour respecter les délais (important)
- encaisse et paie les feuilles pour le tir du Championnat Suisse des Sections
- commande et distribue les médailles du Championnat Suisse des Sections
- assure le coaching lors de la finale suisse
- Commande un bus pour le déplacement si nécessaire
- commande et retourne les feuilles pour le tir Feldsstich
- retourne les résultats du tir Feldsstich avec les résultats du tir en Campagne et établit le palmarès
- encaisse et paie les feuilles pour le tir Feldsstich
- commande et distribue les médailles du tir Feldsstich

Le responsable du tir Canada (sous resp. 300m)

Il s'occupe en général de l'organisation de ce tir, à savoir :

- commande et retourne les feuilles pour le tir Canada
- encaisse et paie les feuilles pour le tir Canada
- commande et distribue les médailles du Canada

Le responsable des Jeunes Tireurs (sous le président)

Il s'occupe des jeunes en général toutes sections confondues, à savoir :

- inscrit le cours des JT auprès du responsable cantonal.
- gère les armes des JT.
- instruit les JT au tir sportif.
- fait participer les JT au maximum de tirs.
- créer des groupes de JT toutes sections confondues pour les différents concours.
- rempli les rapports concernant les cours de JT.

Le responsable de la presse (sous le président)

Il s'occupe de faire paraître des articles dans la presse locale et les magazines du tir sportif en général.

- Il essaie de faire paraître en 4 et 5 articles par saison.
- Il relate les manifestations et les événements ayant marqué la saison de tir.

Le responsable du tir sportif (sous le président)

Il s'occupe du tir de performance en général, à savoir :

- instruits les membres volontaires au tir sportif.
- soutien les groupes de pointe de notre société.
- initie les membres volontaires aux différentes disciplines.
- crée et propose des programmes d'entraînement aux membres volontaires.
- organise selon la demande des journées à thèmes pour les membres volontaires
- encourage la sportivité entre tireurs

Le responsable de l'entretien (sous rep. infrastructure)

Il s'occupe en général d'entretenir le bâtiment et les cibles, à savoir :

- Informe le comité sur l'état du bâtiment et des cibles si nécessaire.
- effectue dans la mesure de ses capacités les petites réparations.
- en cas de réparations importantes, effectue des demandes d'offre et suit les travaux (après accord reçu du comité).
- entretient ou fait entretenir le matériel courant, les tables, les bancs, le grill.

Le responsable technique (sous rep. infrastructure)

Il s'occupe en général du bâtiment et des cibles, à savoir :

- Il s'occupe en général de la bonne marche des installations
- s'occupe de contrôler et d'entretenir les installations de tirs et des pupitres de commande.
- mentionne au comité du stand du Beulet tous les défauts constatés.
- connaît les fonctions principales des installations électroniques (moniteurs et pupitres TG3002).
- relève les compteurs des 8 pupitres du stand en début et fin de chaque saison.
- possède le trousseau de clé des cibles, du stand et des moniteurs (TG 3000).
- Il fauche le pré pour les installations à 50 mètres.

Le responsable de l'ouverture du stand (sous rep. infrastructure)

Il s'occupe de l'ouverture et de la fermeture du stand et des ciberles selon le programme établi en début de chaque année.

- contrôle et annonce les défaillances techniques des installations au responsable technique.
- ferme et ouvre la barrière sur la route qui monte aux ciberles.
- vide les douilles dans le « douilloduc » après chaque entraînement.
- organise que les poubelles sont amenées au Molok par tournus des Sections (mars / mai / juin / sept-août / octobre)

Le responsable informatique (sous rep. infrastructure)

Il s'occupe en général de l'organisation du bureau, à savoir :

- gère les mise à jour des softs et des programmes informatiques avec l'appui d'externes si nécessaire.
- s'occupe de gérer les programmes informatiques pour les différents tirs.
- s'occupe de gérer l'ordinateur, l'imprimante et les codes barres (papier, toner, étiquettes...).
- crée et distribue toutes les cartes de tir pour tous les tireurs de la société.
- gère le décompte des coups tirés sur les installations et pour chaque section.
- organise la fonctionnalité du bureau (affiche, stylo, papier, scotch...).
- organise l'instruction des différents utilisateurs de l'ordinateur.

Le responsable de la cantine (sous rep. infrastructure)

Il s'occupe en général du bon fonctionnement de la cantine, à savoir :

- organise et anime la cantine pour toutes les journées officielles de tir.
- commande et gère les boissons, la nourriture... pour toutes les journées officielles de tir.
- fixe et affiche les prix de tout ce qui est vendu dans la cantine en accord avec le comité du stand.
- vend la munition pour les entraînements uniquement.
- Nettoie et entretien les toilettes du stand.

○ Le responsable du petit calibre (sous rep. de la Villageoise)

Ne fais plus parti de la STSB.